



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/8

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Mycobiotic Agar
Code produit	NCM0281, 7419

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PROC15] Utilisation en tant que réactif de laboratoire.;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Fabriqué par:	Neogen Corporation 740 East Shiawassee Lansing, MI 48912 U.S.A. Neogen Corporation 1 Quest Park-Moss Hall Road Heywood Lancashire BL97JJ UK.
Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Muta. 2: H341; Carc. 1B: H350; Repr. 1B: H360D;
--------------------------------------	---


2.2. Éléments d'étiquetage

	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination (conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/
--	--

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	internationale). 
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Muta. 2: H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques . Carc. 1B: H350 - Peut provoquer le cancer . Repr. 1B: H360D - Peut nuire au fœtus.
Conseil de prudence: Prévention	P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Conseil de prudence: Stockage	P405 - Garder sous clef.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément aux réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Autres risques	This product is not identified as a PBT substance.
----------------	--

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Cycloheximide.	613-140-00-8	66-81-9	200-636-0		1 - 10%	Acute Tox. 2: H300; Muta. 2: H341; Repr. 1B: H360D; Aquatic Chronic 2: H411;
Chloramphenicol		56-75-7	200-287-4		0 - 0.5%	Carc. 1B: H350;

Le texte intégral relatif aux Phrases de risque mentionnées dans cette partie est présenté en Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
Contact avec les yeux	En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau.
Ingestion	Maintenir la personne atteinte au chaud et au repos. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse résistante à l'alcool, (En) poudre.
--	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. Balayer. Éviter de soulever de la poussière. Recueillir le produit répandu. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou toute autre eau.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Éviter de soulever de la poussière. Balayer. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
--	--

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	---

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 30 °C. Conserver dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.

8.2. Contrôles de l'exposition



8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins :

Protection des yeux / du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau - Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau - Divers

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Ne pas respirer les poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque respiratoire approprié avec filtre P3 (EN 143).

Risques thermiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	(En) poudre
Couleur	beige
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Sans objet.
pH	6.3 - 6.7
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	donnée non disponible
Liposolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Solubilité	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	Sans objet.
Benzene Content	donnée non disponible
Teneur en plomb	donnée non disponible
COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations.
--	---

10.2. Stabilité chimique

	Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
--	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucune précaution nécessaire à mentionner. Stable dans des conditions normales.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Aucune précaution nécessaire à mentionner.
--	--

10.5. Matières incompatibles

	Aucune précaution nécessaire à mentionner.
--	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone, Matières organiques peuvent se former en cas d'incendie. L'incendie déclenche une fumée dense et noire.
--	--

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible sur ce produit.
cancérogénicité	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Toxicité reproductive	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucune donnée disponible sur ce produit.
danger par aspiration	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
Exposition répétée ou prolongée	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

11.1.2. Mélanges

	Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
--	--

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

	Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
--	--

11.1.4. Informations toxicologiques

	donnée non disponible
	Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.6. Critères de classification

	Sans objet.
--	-------------

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

	Contact avec la peau. Inhalation.
--	-----------------------------------

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

11.1.10. Effets interactifs

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

11.1.11. Absence de données spécifiques

	donnée non disponible.
--	------------------------

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Sans objet.

11.1.13. Autres informations

Sans objet.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Élimination du conditionnement

Ne PAS réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mycobiotic Agar

Révision 2
Date de révision 2019-05-22

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
Révision	<p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 - ADR/RID. 14 - IMDG. 14 - IATA.
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>Acute Tox. 2: H300 - Mortel en cas d'ingestion.</p> <p>Muta. 2: H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques .</p> <p>Repr. 1B: H360D - Peut nuire au fœtus.</p> <p>Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Carc. 1B: H350 - Peut provoquer le cancer .</p>